



**HAL**  
open science

## Hoccleve et Lydgate étaient-ils “antiféministes” ?

Aude Mairey

► **To cite this version:**

Aude Mairey. Hoccleve et Lydgate étaient-ils “antiféministes”?. Cahiers électroniques d’histoire textuelle du LAMOP (CEHTL), 2015. halshs-02093150

**HAL Id: halshs-02093150**

**<https://shs.hal.science/halshs-02093150>**

Submitted on 2 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**GENRE TEXTUEL,  
GENRE SOCIAL  
CEHTL, 8**

*HOCCLEVE ET LYDGATE ÉTAIENT-ILS  
« ANTIFÉMINISTES » ?*

PAR AUDE MAIREY

MOTS-CLÉS : ANGLETERRE, LITTÉRATURE POLITIQUE,  
GENRE, FEMMES

Résumé : Cet article se propose d'étudier deux poèmes politiques importants du début du XV<sup>e</sup> siècle, le *Regement of Princes* de Thomas Hoccleve et le *Troy Book* de John Lydgate, en suggérant que leur vision des femmes et des rapports genrés est plus complexe qu'on ne l'a souvent dit.

*Abstract : This paper analyses two important political poems of the beginning of the fifteenth-century, Thomas Hoccleve's Regement of Princes and John Lydgate's Troy Book. It argues that their vision of women and gendered relations is more complex than is often suggested.*

---

Pour citer cet article :

– Mairey Aude, « Hoccleve et Lydgate étaient-ils antiféministes ? », dans *Genre textuel, genre social, CEHTL*, 8, Paris, Lamop, 2015 (1<sup>ère</sup> éd. en ligne 2017).

Cet article est sous licence [Creative Commons 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/) BY-NC-ND. Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.



## *Hoccleve et Lydgate étaient-ils « antiféministes » ?*

AUDE MAIREY (Chargée de recherche au LaMOP)

Cette question, certes rhétorique, renvoie à un débat entamé voici plusieurs décennies sur les conceptions des femmes qu'ont pu nourrir Thomas Hoccleve, clerc du Sceau Privé du roi d'Angleterre (v. 1368-v. 1426) et John Lydgate, moine bénédictin de la grande abbaye de Bury St Edmunds (v. 1370-v. 1449), deux des plus importants poètes anglais de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. D'abord engagé dans le cadre d'une histoire des femmes, ce débat s'est orienté par la suite vers l'histoire du genre – selon un schéma récurrent<sup>1</sup>. Il ne s'agit pas ici de reprendre tous les termes de ces discussions, parfois contradictoires car les avis ont été et restent partagés<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour un panorama historiographique sur ces questions, je me permets de renvoyer à mon article, « Genre et culture de l'écrit en Angleterre à la fin du Moyen Âge : enjeux croisés (essai historiographique) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 38, 2013, p. 273-298.

<sup>2</sup> En ce qui concerne Hoccleve, les discussions ont surtout porté sur sa traduction de *L'épître au dieu d'amour* de Christine de Pizan, achevée en 1402, et sur les *Series*, plus tardives, qui regroupent plusieurs textes de nature variée et répondent en partie aux critiques générées par sa traduction de *L'épître*. Il lui a en effet été reproché de pervertir la défense des femmes présentée par Christine et d'en livrer une parodie : voir notamment Diane Bornstein, « Anti-feminism in Thomas Hoccleve's translation of Christine de Pizan's *Epistre au Dieu d'Amours* », *English Language Notes*, 19, 1981, p. 7-14 ; Karen A. Winstead, « "I am al othir to yow than yee weene" : Hoccleve, women and the *Series* », *Philological*

Mon objectif est plutôt de replacer les éléments qui ont constitué le dossier d'accusations d'antiféminisme au sein des œuvres envisagées dans cet article, le *Regement of Princes* de Hoccleve et le *Troy Book* de Lydgate<sup>3</sup>, dans le contexte de

---

*Quarterly*, 72/2, 1993, p. 143-155 ; Jane Chance, « Gender subversion and linguistic castration in fifteenth-century English translations of Christine de Pizan », dans Anna Roberts (dir.), *Violence against Women in Medieval Texts*, Gainesville, Fla., University Press of Florida, 1998, p. 161-194 ; et, pour une vision plus nuancée, John V. Fleming, « Hoccleve's *Letter of Cupid* and the 'quarrel' over the *Roman de la Rose* », *Medium Aevum*, 40, 1971, p. 21-40. Pour d'autres, l'esprit du texte original a été maintenu, même s'il y a des ambiguïtés ; voir notamment Dhira Mahoney, « Middle English renderings of Christine de Pizan », dans Douglas Kelly (dir.), *The Medieval Opus : Imitation, Rewriting and Transmission in the French Tradition*, Amsterdam, Rodopi (Faux Titre, 116), 1996, p. 405-427, ainsi que mon article « Christine de Pizan dans l'Angleterre du XV<sup>e</sup> siècle : une autorité en matière de bon gouvernement ? », *Revue historique*, 679/3, 2016, p. 491-512. Il existe en revanche peu de travaux sur le *Regement of Princes* : voir toutefois Catherine Batt, « Hoccleve and... Feminism ? Negotiating Meaning in *The Regiment of Princes* », dans *eadem* (dir.), *Essays on Thomas Hoccleve*, Turnhout, Brepols, 1996, p. 55-84 ; Isabel Davis, *Writing Masculinity in the later Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 139 et suivantes.

En ce qui concerne Lydgate, les avis sont partagés ; pour les uns, son antiféminisme est patent, pour d'autres, il a au contraire construit une *persona* axée sur la défense des femmes : voir par exemple Anthony S. G. Edwards, « John Lydgate : medieval anti-feminism and Harley 2251 », *Annuaire Mediaevale*, 13, 1972, p. 32-44 ; Alain Renoir, « Attitudes Toward Women in Lydgate's Poetry », *English Studies : A Journal of English Language and Literature*, 42, 1961, p. 1-14 ; Heather Hill-Vásquez, « Chaucer's Wife of Bath, Hoccleve's Arguing Women, and Lydgate's Hertford Wives : Lay Interpretation and the Figure of the Spinning Woman in Late Medieval England », *Florilegium*, 23, 2006, p. 169-195 ; Lynn Shutter, « Truth, Translation, and the *Troy Book* Women », *Comitatus : A Journal of Medieval and Renaissance Studies*, 32, 2001, p. 69-98 ; Karen A. Winstead, « John Lydgate's "Mumming at Windsor" : Clotilda, women's steadfastness and Lancastrian rule », *The Chaucer Review*, 49/2, 2014, p. 228-243.

<sup>3</sup> Thomas Hoccleve, *The Regiment of Princes*, éd. Charles R. Blyth, Kalamazoo, TEAMS, 1999 [en ligne : <http://d.lib.rochester.edu/teams/publication/blyth-hoccleve-the-regiment-of-princes>]. Toutes les citations du *Regement* sont tirées de cette

l'Angleterre du début du XV<sup>e</sup> siècle, une Angleterre marquée par la guerre avec la France, par un récent et douloureux changement de dynastie, mais aussi par des transformations politiques, sociales et culturelles importantes, caractérisées notamment par l'affirmation de groupes sociaux dynamiques comme la *gentry* (petite et moyenne noblesse) et les élites urbaines<sup>4</sup>. Autrement dit, pourquoi et comment Hoccleve et Lydgate utilisent-ils dans leurs poèmes, teintés par une réflexion politique élaborée, des représentations traditionnelles portant sur la nature inférieure de la femme<sup>5</sup> ?

Je me concentrerai sur ces deux poèmes, le *Regement of Princes* de Hoccleve et le *Troy Book* de Lydgate, d'une part parce qu'il est impossible dans le cadre de cet article d'envisager l'ensemble de leur œuvre et d'autre part parce que je mène par ailleurs une enquête sur les représentations de la masculinité dans ces textes en collaboration avec Christopher Fletcher. Ces deux œuvres, contemporaines et largement

---

édition. John Lydgate, *Troy Book*, éd. Henry BERGEN, Londres (Early English Text Society, extraordinary series, 97, 103, 106, 126), 1906-1935, 4 vol. ; John Lydgate, *Troy Book: Selections*, éd. Robert R. Edwards, Kalamazoo, TEAMS, 1998 [en ligne : <http://d.lib.rochester.edu/teams/publication/edwards-lydgate-troy-book-selections>]. Toutes les citations du *Troy Book* sont tirées de l'édition de Bergen.

<sup>4</sup> Pour une approche générale et des références bibliographiques, voir Gerald Harris, *Shaping the Nation, England 1360-1461*, Oxford, Oxford University Press, 2005 et en français, Jean-Philippe Genet, *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris, Puf (Le Nœud Gordien), 2003.

<sup>5</sup> Sur ces représentations, voir Christiane Klapisch-Zuber, « Masculin/Féminin », Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 655-668. ; Judith M. Bennett et Ruth Karras (dir.), *The Oxford Handbook of Women and Gender in Medieval Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2013, en particulier Dyan Elliott, « Gender and the Christian Traditions », p. 21-35 et Katherine Park, « Medicine and natural philosophy : naturalistic traditions », p. 84-100.

*Genre textuel, genre social, CEHTL*, 8, Paris, Lamop, 2015.

diffusées<sup>6</sup>, ont été écrites pour la même personne, Henri de Lancastre, qui n'est pas encore le roi Henri V lorsque les auteurs ont entrepris leur rédaction. Le *Regement* date en effet de 1411-1412 et le *Troy Book* est entamé en 1412 et achevé en 1420. Henri ne devient roi qu'en mars 1413.

Le début des années 1410 est, en Angleterre, un moment d'incertitude politique, sur le plan intérieur aussi bien que sur le plan extérieur, et ce d'autant plus qu'Henri IV, le père d'Henri V, qui a établi la dynastie des Lancastre en détrônant Richard II Plantagenet en 1399 et qui a dû lutter pour s'imposer, est alors affaibli par la maladie<sup>7</sup>. Les opérations militaires au pays de Galles, afin de réprimer une grande révolte menée par Owen Glyn Dwr depuis 1405<sup>8</sup>, mais aussi d'autres opérations sur le continent, menées en grande partie par le prince héritier, coûtent cher. La constitution de réseaux fidèles pour une dynastie encore jeune et fragile est également onéreuse – sans compter que la situation économique générale n'est pas fameuse. Dans les années 1400, et particulièrement en 1406, le Parlement réclame donc avec insistance une gestion plus saine des finances, en particulier au niveau de la *household* royale, ainsi que la mise en place d'un conseil aux pouvoirs élargis, mais surveillés<sup>9</sup>. Dans ce cadre, les tensions politiques internes sont fortes et le prince Henri – très présent au conseil depuis la fin de 1406 – n'y est pas complètement étranger. Fin 1409 en effet, alors qu'Henri IV

<sup>6</sup> Il subsiste 43 manuscrits complets du *Regement of Princes* et 19 du *Troy Book*.

<sup>7</sup> Voir notamment Gwylim Dodd et Douglas Biggs (dir.), *Henry IV : the Establishment of the Regime : 1399-1406*, York, York Medieval Press, 2003 ; *idem* (dir.), *The Reign of Henry IV : Rebellion and Survival, 1403-1413*, York, York Medieval Press, 2008 ; Christopher Allmand, *Henry V*, 2<sup>e</sup> éd., New Haven, Yale University Press, 1997.

<sup>8</sup> Rees R. DAVIES, *The Revolt of Owain Glyn Dwr*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

<sup>9</sup> Voir Douglas BIGGS, « The Politics of Health : Henry IV and the Long Parliament of 1406 », dans Gwylim Dodd et Douglas Biggs (dir.), *Henry IV : the Establishment of the Regime...*, *op. cit.*, p. 184-205.

est tombé gravement malade, son fils prend le contrôle du conseil, non sans soutien, en prenant soin d'être approuvé par le parlement. Mais la situation ne connaît pas de nette amélioration et, en 1411, elle se complique encore en raison de la guerre civile française<sup>10</sup>. Les Anglais entendent en effet en tirer partie mais ne sont pas tous d'accord sur les moyens d'y arriver, notamment en ce qui concerne la faction à privilégier. Cela exacerbe les tensions internes, à commencer par celles, déjà fortes, entre le prince et son père, ce dernier reprenant le gouvernement en main à la fin de 1411. L'année 1412 est tout aussi tendue, au point que des rumeurs circulent sur la volonté du prince de s'emparer du trône ; selon les spécialistes, ces rumeurs sont fausses, mais elles suggèrent à quel point l'atmosphère était crispée. Toutefois, Henri IV meurt le 20 mars 1413 et Henri V devient roi – notons, c'est important pour la suite, qu'il est encore célibataire. Les années suivantes sont connues – victoire d'Azincourt, conquête de la Normandie et d'une grande partie de l'Ouest et du Nord de la France, traité de Troyes en 1420... – Henri V apparaissant dès lors, au moins pour les Anglais, en parangon de la royauté victorieuse et de la chevalerie<sup>11</sup>.

C'est dans ce contexte troublé que fleurit une poésie écrite en anglais à forte teneur politique, marquée par une « anxiété » de la légitimation, pour reprendre l'expression de Paul Strohm<sup>12</sup>, mais désireuse de participer à la construction d'un échange politique entre le prince et ses sujets et largement diffusée auprès de l'aristocratie et des élites urbaines. Le *Regement of Princes* et le *Troy Book* en sont des représentants importants. Le *Regement* de Hoccleve est un

---

<sup>10</sup> Pour une première approche, voir Boris Bove, *Le temps de la guerre de Cent Ans, 1328-1453*, Paris, Belin, 2009, chapitre 7.

<sup>11</sup> Pour une mise au point récente, voir Craig Taylor, « Henry V, Flower of Chivalry », dans Gwylim Dodd (dir.), *Henry V : New Interpretations*, York, York Medieval Press, 2013, p. 217-248.

<sup>12</sup> Paul Strohm, *England's Empty Throne : Usurpation and the Language of Legitimation, 1399-1422*, New Haven, 1998, p. 64.

miroir au prince poétique de plus de 5400 vers. Il est composé de deux parties, pratiquement égales en longueur. Le prologue, très long, est constitué par un dialogue entre le narrateur – qui se présente comme étant Hoccleve lui-même – et un vieil homme, dont on ne connaît pas le nom, qu’il rencontre alors qu’il erre, dans la ville, déprimé, parce qu’il ne gagne pas correctement sa vie et qu’il est inquiet pour ses vieux jours<sup>13</sup>. Le vieil homme tente de le reconforter et ce dialogue devient le lieu d’une réflexion sur nombre de sujets politiques, sociaux et religieux. Finalement, il conseille au narrateur d’écrire un miroir pour le prince Henri qui saura, dit-il, l’écouter. La seconde partie constitue le miroir proprement dit<sup>14</sup>, dont les sources principales sont trois œuvres essentielles de la fin du Moyen Âge, le *De Regimine principum* de Gilles de Rome, le *Jeu des Échecs moralisés* de Jacques de Cessoles et le *Secretum secretorum* du pseudo-Aristote<sup>15</sup>. Hoccleve y illustre les vertus princières par des

<sup>13</sup> Le prologue est traduit dans Aude Mairey et Stephen Morrison, *Dialogues et résistances : une anthologie de textes anglais de la fin du Moyen Âge, introduction, traduction et commentaires*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 109-254.

<sup>14</sup> Cette seconde partie est organisée en sections, de la manière suivante : de la dignité de l’office royal (vers 2164-2191) ; de la nécessité de respecter le serment royal, de la vérité et des discours prudents (vers 2192-2464) ; de la justice (vers 2465-2772) ; sur l’observance de la loi (vers 2774-2989) ; de la pitié et de la miséricorde (vers 2990-3458) ; de la patience (vers 3459-3626) ; de la chasteté (vers 3627-3899) ; de la magnanimité (vers 3900-4004) ; de l’attitude à adopter face aux richesses (vers 4005-4123) ; de la largesse et de la prodigalité (vers 4124-4473) ; de l’avarice (vers 4474-4746) ; de la prudence (vers 4747-4858) ; de la nécessité du conseil et du bon choix des conseillers (vers 4859-5019) ; de la paix (5020-5439).

<sup>15</sup> Il n’existe pas d’édition moderne du *De regimine principum* de Gilles de Rome (vers 1287), texte pourtant fondamental, « matrice » des miroirs au prince de la fin du Moyen Âge : voir Charles Briggs, *Giles of Rome’s De Regimine Principum. Reading and Writing Politics at Court and University, ca 1275-ca 1525*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003. Le *Secretum secretorum*, d’origine arabe (X<sup>e</sup> siècle), fut également très diffusé et connu de nombreuses traductions en langues vernaculaires : voir Catherine Gaullier-Bougassas, Margaret Bridges et Jean-Yves Tilliette (dir.), *Trajectoires européennes du Secretum secretorum du Pseudo-Aristote (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*,

considérations et des *exempla* repris de ses différentes sources, mais toujours adaptés pour coller autant à ses préoccupations propres qu'à la réalité contemporaine. Le texte n'est pas à proprement parler présenté comme une commande, mais il est peu probable que le prince de Galles n'ait pas au moins donné son aval. Quant au *Troy Book*, commandé par Henri, il s'agit d'une adaptation fleuve (plus de 30000 vers !) de l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne (v. 1287)<sup>16</sup>, avec des emprunts à la version française de Benoît de Sainte-Maure (*Le Roman de Troie*, 1165)<sup>17</sup> et au *Troilus and Criseyde* de Chaucer<sup>18</sup>. Dans ces deux textes, les femmes, leurs comportements et les enjeux qu'elles représentent sont abordés à plusieurs reprises, ce qui soulève un certain nombre

---

Turnhout, Brepols, 2015. Le *Libellus de moribus hominum et officiis nobilium ac popularium super ludo scachorum* du dominicain Jacques de Cessoles (fin du XIII<sup>e</sup> siècle) fut également un best-seller, traduit en plusieurs langues vernaculaires à la fin du Moyen Âge. L'édition la plus récente est celle de Marie Anita Burt : *Jacobus de Cessolis : Libellus de moribus hominum et officiis nobilium ac popularium super ludo scachorum*, Ph.D., University of Texas, Austin, 1957. Hoccleve a peut-être également utilisé la traduction de Jean de Vignay (deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle) : *A Critical Edition of "Le Jeu des Eschés, Moralisé"* Translated by Jeban de Vignay, éd. Carol S. Fuller, Ph.D., Catholic University of America, Washington, 1974.

<sup>16</sup> Guido delle Colonne, *Historia destructionis Troiae*, éd. N. E. Griffin, Cambridge, Mass., 1936. Sur l'influence de cette œuvre en Angleterre, voir C. David Benson, *The History of Troy in Middle English Literature : Guido delle Colonne's Historia Destructionis Troiae in Medieval England*, Cambridge, D. S. Brewer, 1980 ; James Simpson, « The Other Book of Troy : Guido delle Colonne's *Historia destructionis Troiae* in Fourteenth- and Fifteenth-Century England », *Speculum*, 73/2, 1998, p. 397-423 ; Wolfram R. Keller, *Selves and Nations : The Troy Story from Sicily to England in the Middle Ages*, Heidelberg, Winter, 2008.

<sup>17</sup> Benoît de Sainte-Maure, *Le Roman de Troie*, éd. L. Constans, Paris, 1904-1912, 6 vol.. Notons que ce roman est à l'origine de la version de Guido.

<sup>18</sup> Geoffrey Chaucer, *Troilus and Criseyde*, dans *The Riverside Chaucer*, dir. Larry Benson, Oxford, Oxford University Press, 1987, p. 471-586. Les œuvres de Chaucer ont été traduites en français : Geoffrey Chaucer, *Les Contes de Canterbury et autres œuvres*, trad. André Crépin et alii, Paris, Robert Laffont (Bouquins), 2010.

de questions sur les rapports entre les conceptions genrées des poètes et le contexte historique esquissé plus haut. J'évoquerai dans un premier temps les réflexions de Hoccleve et de Lydgate, explicites ou implicites, sur la nature de la femme, avant d'aborder deux thématiques importantes pour les deux poètes, et plus généralement pour les réflexions contemporaines, la première liée aux notions d'autorité et de conseil, la seconde portant sur les rapports entre paix et mariage.

### 1. De la nature de la femme

Un certain nombre de *topoi* attachés à la tradition de la littérature misogyne, liés notamment à l'infériorité naturelle de la femme en raison de son origine et de sa constitution, sont présents à divers degrés dans les poèmes<sup>19</sup>. Dans le *Regement* de Hoccleve, deux *exempla* de la section sur la chasteté présentent par exemple des conclusions qui ne se trouvent pas dans sa source immédiate, les *Échecs moralisés*. Le premier, dérivé de l'*Adversus Jovianum* de Jérôme, porte sur une jeune romaine si chaste qu'elle ne s'est pas rendue compte que son vieux mari avait une haleine déplorable<sup>20</sup> ; sa conclusion est la suivante :

*Shee hyly was to preise and to commende,  
That nat ne kneew by othir mennes monthis  
Hir makes vice ; it was al wel shee wende.  
To fynde many swiche ful unkouthe is :  
Lat us awayte wel whan the wynd south is  
And north at ones, blowynge on the sky,  
And fynde swich an heep than hardily.*

Elle était hautement à louer et à recommander, elle qui ne savait pas commettre le vice par la bouche d'autres hommes ; elle faisait bien ainsi. Mais il est peu probable d'en trouver beaucoup comme cela. Attendons que les

<sup>19</sup> Sur ces *topoi*, voir les références de la note 6.

<sup>20</sup> Voir *Jacobus de Cessolis : Libellus de moribus...*, *op. cit.*, p. 24 ; *A Critical Edition of "Le Jeu des Eschés, Moralisé"...*, *op. cit.*, p. 169-170.

vents du sud et du nord soient unis pour souffler dans le ciel, et l'on en trouvera certainement une multitude<sup>21</sup>.

C'est ici, bien entendu, l'ironie qui domine et cette strophe a conforté les tenants de l'antiféminisme de Hoccleve. Le second *exemplum*, dérivé de l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre, porte sur les filles d'une duchesse qui ont, pour éviter que les envahisseurs ne les touchent, mis sur leur poitrine de la chair animale avariée<sup>22</sup>. La conclusion semble tout aussi ironique :

*O wommanhode ! in thee regneth vertu  
So excellent that to feeble is my wit  
To expresse it, wherfore I am eschu  
To medle or make a long sermoun of it.  
Sum mannes mowth yit wolde I were yshit  
That vice of wommen sparith nat bywreye,  
For alle soothes been nat for to seye.*

Ô féminité ! En toi règne une vertu si excellente que mon esprit est trop faible pour l'exprimer ; je préfère donc éviter de m'y frotter ou d'en faire un long sermon. Et certains hommes, qui veulent épargner et ne pas divulguer les vices des femmes, voudraient que je me taise – toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire<sup>23</sup>.

J'ai traduit *womanhood* par « féminité », mais les significations de ce terme anglais, tout récent puisqu'il apparaît à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sont plus larges. Il peut désigner tant les femmes dans leur ensemble que la condition féminine ou encore l'ensemble des idéaux liés aux femmes<sup>24</sup>.

<sup>21</sup> Thomas Hoccleve, *Regement of Princes*, vers 3753-3759.

<sup>22</sup> Jacques de Cessoles et son traducteur Jacques de Vignay insistent avant tout sur la trahison de la duchesse, qui a ouvert les portes de la ville aux Lombards : *Jacobus de Cessolis : Libellus de moribus...*, *op. cit.*, p. 29-30 ; *A Critical Edition of "Le Jeu des Eschés, Moralisé"...*, *op. cit.*, p. 177-184.

<sup>23</sup> Thomas HOCCLEVE, *Regement of Princes*, vers 3788-3794.

<sup>24</sup> Voir Tara Williams, *Inventing Womanhood. Gender and Language in Later Middle English Writing*, Columbus, Ohio State University, 2011.

Toutefois, c'est surtout dans la section sur la paix, la dernière de l'ouvrage, que l'on trouve les développements les plus importants (vers 5020-5439). Hoccleve y présente d'abord les différents types de paix, les vraies, mais aussi les fausses, c'est-à-dire celles qui sont fondées sur l'hypocrisie (avec les exemples d'Hérode et de Pilate) et sur la feinte (avec celui de Judas). Il évoque en outre une paix excessive (*inordinate*<sup>25</sup>), qui se déploie notamment lorsque les grands se mettent à obéir aux petits. Et il invoque en exemple l'histoire d'Adam et Ève, ce qui le conduit à un long développement où il reprend des arguments antiféministes, y compris physiologiques – mais en les inversant :

*And it no wondir is, as seemeth me,  
Whan that I me bethoght have al aboute,  
Thogh that wommen desyre sovereyntee,  
And hire housbondes make to hem loute.  
They maad were of a ribbe, it is no doute,  
Which more strong is and substancial  
Than shyme of eertbe, and clenner therwithal.*

*Wherfore it seemeth that the worthynesse  
Of wommen passith mennes, in certeyn ;  
And yit sum nyce men, of lewdenesse,  
In repreef of hem holden thereageyn ;  
For crookid was that ribbe, and speke and seyn  
That also crookid is hir courtesie ;  
But ageyn that, strongly wole I replie.*

*For in the wrytyng and in the scripture  
Of philosophres, men may see and rede,  
Cerclely shap is moost parfyt figure,  
Betokenyng in gemetrie onbede ;  
And crookidnesse a part is that may lede  
Sumwhat unto a cercle or a compas.  
What so men seyn, wommen stonde in good cas.*

---

<sup>25</sup> Ce terme possède un large spectre de significations, selon le *Middle English Dictionary* [<http://quod.lib.umich.edu/m/med/>] : désorganisé, rebelle, excessif, anormal...

Et il n'est pas étonnant, me semble-t-il, après avoir réfléchi à tout cela, que les femmes désirent la souveraineté et soumettre leurs maris. Elles furent créées à partir d'une côté, sans aucun doute, qui est plus forte, substantielle et plus propre, aussi, que la boue de la terre.

Il me semble donc que la valeur des femmes dépasse celle des hommes, très certainement. Et pourtant, certains hommes fous, par ignorance, les tiennent encore en disgrâce, car la côte est courbe, et ils disent et affirment que leur courtoisie est aussi courbe. Mais contre cela, je vais répondre fortement.

Car dans les écrits et les textes des philosophes, les hommes peuvent voir et lire que la forme du cercle est la figure la plus parfaite et signifie l'unité en géométrie. Et la courbure est ce qui peut mener à un cercle ou à une sphère. Quoi que disent les hommes, le cas est bon pour les femmes<sup>26</sup>.

Là encore, l'ironie est palpable, en particulier autour du terme *crookid*, qui a aussi le sens péjoratif de tordu, au propre ou au figuré... À la lecture de ces vers, donc, l'accusation d'antiféminisme n'apparaît pas tout à fait exagérée, même s'ils ne sont pas dénués d'ambiguïté.

Dans le *Troy Book* se trouvent des portraits de femmes plus individualisés, en lien avec la trame narrative de l'histoire troyenne. Les accusations d'antiféminisme à l'encontre de Lydgate sont principalement fondées sur les portraits de trois femmes : Médée, Criséide et Hélène. Les deux premières apparaissent également dans la poésie de Chaucer, poète le plus important de la période et porté aux nues par Lydgate comme par Hoccleve<sup>27</sup>. Cela a engendré nombre de

---

<sup>26</sup> Thomas Hoccleve, *Regement of Princes*, vers 5111-5130.

<sup>27</sup> Médée est le sujet de l'un des récits dans la *Legend of Good Women* de Chaucer (*The Riverside Chaucer*, *op. cit.*, p. 616-616, *Les Canterbury Tales*, *op. cit.*, p. 1423-1425) et Criséide est l'héroïne de *Troilus and Criseyde* (voir *supra*, note 18). Sur la canonisation de Chaucer dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, la bibliographie est océanique ; pour une première approche, voir David Brewer, *Chaucer. The Critical Heritage*, Londres, Routledge, 1978, 2 vol. ; Stephanie Trigg, *Congenial Souls : Reading Chaucer from Medieval to Postmodern*,

comparaisons, particulièrement entre le *Troy Book* et le *Troilus and Criseyde* de Chaucer, généralement au détriment de Lydgate<sup>28</sup>. Qu'en est-il donc dans le poème de ce dernier ? En premier lieu, les descriptions de ces trois femmes insistent toutes sur leur beauté et leur jeunesse ; c'est le cas, par exemple, pour Hélène :

*So he [Paris] merveileth hir gret semlynes,  
Hir womanhed, hir port, & hir fairnes :  
For neuer a-forne ne wende he that Nature  
Koude haue made so faire a creature ;  
So aungillyk sche was of hir bewte,  
So femynyn, so goodly on to se,  
That he dempte, as by likhynes,  
For hir bewte to be som goddes.*

[Paris] fut émerveillé par sa grande beauté, sa féminité, son port et son charme. Car il n'avait jamais cru auparavant que Nature ait pu créer une si magnifique créature ; sa beauté était si angélique, si féminine, si agréable à voir qu'il pensa que, sûrement, c'était de par cette beauté une déesse<sup>29</sup>.

On retrouve là toute une série de qualités et de qualificatifs employés à plusieurs reprises par Lydgate. Parmi ces trois femmes, Médée se distingue car elle est à la fois belle et lettrée. Son savoir est souvent mentionné dans les textes l'évoquant<sup>30</sup>, mais le poète anglais s'y attarde longuement :

---

Minneapolis, University of Minnesota Press, 2002 ; James Simpson, « Chaucer's Presence and Absence, 1400-1550 », dans Piero Boitani et Jill Mann (dir.), *The Cambridge Companion to Chaucer*, 2<sup>e</sup> éd., Cambridge, Oxford University Press, 2004, p. 251-269.

<sup>28</sup> Voir par exemple Seth Lerer, *Chaucer and his Readers : Imagining the Author in Late Medieval England*, Princeton, Princeton University Press, 1993. Sur l'importance de Chaucer dans la poésie de Lydgate et de Hoccleve en rapport avec leur présentation des femmes, voir ci-dessous.

<sup>29</sup> John Lydgate, *Troy Book*, livre II, vers 3647-3654.

<sup>30</sup> Voir par exemple le traitement qu'en fait Christine de Pizan dans *La cité des Dames : The "Livre de la Cité des Dames" of Christine de Pisan : A Critical*

*And not-with-standyng also ek that sche  
 Was of bewte and of wommanbede,  
 On the faireste that I can of rede,  
 Yit noon of bothe han hir youthe let,  
 That to clergye hir desire was set  
 So passyngly, that in special,  
 In alle the artis called liberal  
 Sche was expert & knowyng at the beste ;  
 It was hir ewre to konne what hir liste.  
 Of snyche a womman herde I neuer telle.*

Elle était non seulement, à ce que j'ai pu en lire, l'une des plus magnifiques en beauté et en féminité mais aussi, sans avoir abandonné sa jeunesse, une des plus désireuses de clergie, et si grandement que, en particulier, elle était experte et savante au plus haut point dans les arts appelés libéraux. C'était sa destinée que de connaître ce qu'elle voulait – je n'avais jamais entendu parler d'une telle femme<sup>31</sup>.

Il s'ensuit toutefois une longue description de ses connaissances de la magie (vers 1624-1706) qui se termine par la condamnation de cette dernière, ce qui doit être replacé dans le contexte des digressions fréquentes de Lydgate en matière de savoirs païens<sup>32</sup>. Pour en revenir à Médée, notons que, contrairement au récit de la rencontre d'Hélène et de Paris qui relate davantage le point de vue de ce dernier, c'est bien la perception de Médée qui est développée face à Jason, qui n'apparaît d'ailleurs pas sous son meilleur jour, même s'il n'est pas, comme chez Chaucer, présenté comme un traître. Le long portrait que fait Lydgate de Médée apparaît donc très complexe et loin d'être uniformément négatif.

Comme l'indique le tableau n°1, ces portraits sont suivis dans la grande majorité des cas par des discours misogynes généralisateurs, axés sur l'instabilité et la fausseté des femmes.

---

*Edition*, éd. Maureen C. L. Curnow, Ph.D., Vanderbilt University, Nashville, 1975, chapitre 32, p. 732.

<sup>31</sup> John Lydgate, *Troy Book*, livre I, vers 1602-1611.

<sup>32</sup> Voir par exemple *ibid.*, livre III, vers 5826-5940.

Tableau 1 – Structure des portraits de Médée, Hélène et Criseïde dans le *Troy Book*

Médée	Livre I	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1564-1706 : description de la dame</li> <li>• 1801-1949 : accusations de Guido</li> <li>• 1950-2070 : rencontre entre Médée et Jason</li> <li>• 2071-2096 : nouvelles accusations de Guido</li> <li>• 2097-2135 : désaveu de Lydgate</li> </ul>
Hélène	Livre II	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3520-3535 : courte description</li> <li>• 3536-3554 : accusations de Guido</li> <li>• 3555-3568 : désaveu de Lydgate</li> <li>• 3569-3631 : nouvelles accusations de Guido</li> <li>• 3632-3690 : rencontre entre Hélène et Paris</li> </ul>
Criseïde	Livre II	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4677-4762 : éloge de Chaucer et description de la beauté de Criseïde</li> </ul>
	Livre III	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4077-4195 : détresse de Troilus et Criseïde à l'idée de leur séparation</li> <li>• 4196-4263 : éloge de Chaucer et résumé du <i>Troilus and Criseyde</i></li> <li>• 4264-4344 : retour à la version de Guido et accusations de ce dernier</li> <li>• 4345-4415 : désaveu de Lydgate</li> </ul>

Je ne donnerai qu'un seul exemple de ce type de discours :

*Thei ben so double & ful of brotilnesse,  
That it is harde in hem to assure ;  
For vn-to hem it longeth of nature,  
From her birth to hauen alliaunce  
With doubilnes and with variaunce.  
Her hertes ben so freel and vnstable,  
Namly in youthe, so meyrnge and mutable,  
That so as clerkis of hem liste endite*

*Genre textuel, genre social, CEHTL*, 8, Paris, Lamop, 2015.

*(Al-be that I am sori it to write)  
Thei seyn that chavng and mutabilite  
Appropred ben to femynynyte.*

Elles sont si doubles et pleines de mutabilité qu'il est difficile d'en être assuré ; car il leur appartient par nature, de naissance, d'être alliées à la duplicité et à la variabilité. Leurs cœurs sont si fragiles et instables, surtout dans leur jeunesse, si mouvants et changeants que, comme il plaît aux clercs de le formuler et de le dire (bien que je sois désolé de l'écrire), le changement et la mutabilité sont appropriés à la féminité<sup>33</sup>.

Ces accusations, qui relèvent du lieu commun, sont énoncées par son auteur principal, Guido delle Colonne. Mais, presque toujours, Lydgate le désavoue ensuite, parfois de manière très virulente et en s'excusant patement auprès de ses lectrices :

*Thus Guydo ay, of cursid fals delit,  
To speke hem harme hath kaught an appetit,  
Thorough-oute his boke of wommen to seyn ille,  
That to translate it is ageyn my wille.  
He hath ay ioye her honour to transverse ;  
I am sory that I mote reberse  
The felle wordis in his boke y-founde.  
To alle women I am so moche bounde :  
Thei ben echon so goodly and so kynde.*

Ainsi Guido a-t-il toujours eu de l'appétit pour parler d'elles en mal, avec un plaisir mauvais ; tout au long de ce livre, il médit des femmes – c'est contre ma volonté que je le traduis. Il est toujours en joie d'aller contre leur honneur ; je suis désolé de devoir répéter ces horribles mots trouvés dans son livre. Je suis si attaché aux femmes – elles sont si bonnes et si gentilles<sup>34</sup>.

<sup>33</sup> John Lydgate, *Troy Book*, livre I, vers 1850-1860.

<sup>34</sup> *Ibid.*, livre II, vers 3555-3563.

Ce schéma – la reproduction des accusations de Guido suivie de leur dénonciation – est systématique. C’est un des éléments qui ont conduit certains spécialistes à le présenter en défenseur des femmes, qui constituaient, on le sait, une partie de son lectorat<sup>35</sup>. Mais comme l’a souligné Katherine Winstead, il s’agit d’une construction, une de ses *persona*, et non la seule<sup>36</sup>. D’ailleurs sa défense n’est pas toujours exempte d’ambiguïté, comme le suggèrent ces quelques vers, placés à la fin d’une de ses tirades :

*Therefore, eche man with al his fulle myght  
Shulde thanke god, and take paciently :  
For yif wommen be double naturelly,  
Why shulde men leyn on hem the blame ?*

Ainsi chaque homme devrait de toutes ses forces remercier Dieu et être patient : car si les femmes sont naturellement doubles, pourquoi les hommes devraient-ils les en blâmer ?<sup>37</sup>

Cependant, Médée, Criseïde et Hélène ne sont pas les seules femmes du *Troy Book* et comme l’a rappelé Lynn Shutters, d’autres personnages féminins constituent des modèles positifs<sup>38</sup>. Lydgate en fait d’ailleurs la liste à la fin de son œuvre, au livre V, après avoir évoqué le cas de Pénélope, dans une dernière critique à Guido :

*And though Guydo in his boke endite  
The variaunce of Eleyne or Criseyde,  
Or Medea, that for sorwe deyde,  
Lete ther ageyn, of right and equite,*

<sup>35</sup> Sur ce point, voir notamment Julia Boffey, « Lydgate’s Lyrics and Women Readers », dans *Women, the Book and the Worldly : Selected Proceedings of the Saint Hilda’s Conference 1993*, vol. 2, éd. Lesley Smith et Jane H. M. Taylor, Cambridge, D. S. Brewer, 1995, p. 139-150.

<sup>36</sup> Karen Winstead, « John Lydgate’s “Mumming at Windsor” », art. cité, p. 228-230.

<sup>37</sup> John Lydgate, *Troy Book*, livre III, vers 4406-4409.

<sup>38</sup> Lynn Shutters, « Truth, Translation, and the *Troy Book* Women », art. cité, p. 69-70.

*The wyfly trowthe of Penolope,  
The maydenhed of yonge Policene,  
And the goodnes of Eccuba the quene,  
Of Cassandra eke the stedfastnes,  
And with al this, take the kyndenes  
Of Pantasile, with-oute variaunce,  
And put al this to-gidre in balaunce.*

Et bien que Guido accuse dans son livre la variabilité d'Hélène, de Criseïde ou de Médée – qui est morte de chagrin – rappelons à nouveau, par justice et équité, la fidélité conjugale de Pénélope, la pureté virginale de Polyxène et la bonté de la reine Hécube, la fermeté de Cassandre. Et prenez aussi la bonté de Penthésilée, qui ne varia pas, et mettez tout cela en balance<sup>39</sup>.

Certes, ces femmes pourraient tout simplement constituer des cas exceptionnels. C'est le cas de la reine des Amazones, Penthésilée, qui fait l'objet de longs développements dithyrambiques au livre iv, peut-être inspirés de la présentation de la reine dans *La cité des dames* de Christine de Pizan<sup>40</sup>. Venue à Troie pour venger la mort d'Hector, Penthésilée possède à la fois, comme l'a souligné Wendy Hennequin, des qualités féminines et masculines<sup>41</sup> :

*And of this lond was Pantysyllya*

<sup>39</sup> John Lydgate, *Troy Book*, livre V, vers 2204-2214.

<sup>40</sup> Le traitement de Penthésilée par Lydgate présente des similitudes importantes avec celui de Christine (voir le chapitre 19 de la *Cité des dames* : *The "Livre de la Cité des Dames" of Christine de Pisan*, éd. Maureen C. L. CURNOW, *op. cit.*, p. 694-701) et il est à peu près certain, par ailleurs, que Lydgate connaissait au moins une partie de l'œuvre de Christine : il cite par exemple la déesse Othéa dans le prologue du *Troy Book* et son traitement de la mort d'Hector présente également des similarités avec celui de Christine dans l'*Épître d'Othea* (*Épître Othea*, éd. Gabriella PARUSSA, Genève, Droz (Textes littéraires français, 517), 1999, p. 329-330).

<sup>41</sup> Wendy HENNEQUIN, « Not Quite One of the Guys : Pantysyllya as Virgin Warrior », *Medieval Feminist Forum*, 34/1, 2002, p. 8-24 [en ligne : <http://ir.uiowa.edu/mff/vol34/iss1/6/>].

*Whilom lady and gouernesse,  
 Ful renommed of strengthe & hardynes  
 Thorug-oute the world, bothe in lengthe & brede ;  
 And yit, in soth, to speke of wommanhede,  
 For al her myght she had an huge pris,  
 For bothe she was vertuons and wys,  
 Wonder discret, & had an honest name,  
 Nat-withstondyng the excelle of fame  
 Of hir renoun in armys and the glorie.*

Et Penthésilée était de cette terre la dame et la gouvernante, fort renommée à travers le monde, en long et en large, pour sa force et sa hardiesse. Et pourtant, en vérité, s'il faut parler de sa féminité, sa valeur était élevée, malgré son pouvoir, car elle était à la fois vertueuse et sage, et merveilleusement discrète ; elle avait un nom honnête, sans compter l'excellente réputation de son renom dans les armes et la gloire<sup>42</sup>.

La singularité de Penthésilée provoque d'ailleurs, lorsqu'elle est battue, une cruelle réaction des Grecs, assez fâchés d'avoir été mis en danger par une femme : son corps est profané (livre IV, vers 4283-4406).

Plus généralement, si ces femmes ont toutes des profils différents, elles sont toujours caractérisées par leur stabilité et leur fermeté d'âme, en opposition à l'instabilité et à la fausseté que semblent incarner Criseïde ou Médée. Cette opposition doit être mise en relation, selon Lynn Shutter, avec la préoccupation de Lydgate pour la vérité – vérité dans les actes mais aussi dans les paroles. Elle rapproche d'ailleurs les descriptions de Médée, et surtout de Criseïde, de celle d'un des grands traîtres du *Troy Book*, Anténor, dont la duplicité est régulièrement mise en lumière, en particulier dans le livre IV<sup>43</sup>.

<sup>42</sup> John Lydgate, *Troy Book*, livre IV, vers 3804-3812.

<sup>43</sup> Lynn Shutter, « Truth, Translation, and the *Troy Book* Women », art. cité, notamment p. 83 : *It is fitting that the Trojan traitors Antenor and Aeneas are described in language remarkably similar to that depicting Lydgate's false women, as are literary texts themselves [...]. The author's ambivalence regarding the constancy of women in the Troy Book thus appears not merely as an anti-feminist gesture, but fits*

Les passages « antiféministes » de ces poèmes doivent donc être replacés dans le cadre plus large d'œuvres ambiguës et complexes. À mon sens, cette complexité doit être analysée dans le contexte de la réflexion des poètes sur le bon gouvernement. Envisageons d'abord la question de l'autorité – autorité des femmes dans la prise de décision mais aussi, et peut-être surtout, dans le conseil.

## 2. *Autorité et conseil*

Dans le *Regement*, comme dans le *Troy Book*, il existe une réflexion élaborée sur la possibilité du conseil au prince, en lien avec le fait que ces textes sont écrits en anglais – et non en latin ou en français comme c'était le cas auparavant – et qu'ils souffrent donc par nature d'un déficit d'autorité. Mais l'enjeu est justement, pour ces poètes, de construire l'anglais comme langue d'autorité et, ce faisant, de participer en toute légitimité au conseil du prince<sup>44</sup>. Deux poètes de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Geoffrey Chaucer, en particulier dans le *Conte de Mélibée* et de sa femme Prudence, dérivé du *Liber consolationis et consilii* d'Albertano de Brescia<sup>45</sup>, et John Gower, dans plusieurs

---

*into a broader questioning of truth, and how truth manifests itself in literary, linguistic, and political spheres.*

<sup>44</sup> La bibliographie sur ces questions est abondante. Voir notamment Judith Ferster, *Fictions of Advice. The Literature and Politics of Counsel in Late Medieval England*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1996 ; Nicholas Perkins, *Hoccleve's Regement of Princes: Counsel and Constraint*, Cambridge, D. S. Brewer, 2001 ; Jennifer Nuttall, *The Creation of Lancastrian Kingship: Literature, Language and Politics in late Medieval England*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007 ; Aude Mairey, « Littérature, esthétisation et politique en Angleterre à la fin du Moyen Âge », à paraître dans Jean-Philippe Genet (dir.), *Vecteurs de l'idéal et mutations des sociétés politiques*, Paris et Rome, Publications de la Sorbonne-École française de Rome.

<sup>45</sup> Geoffrey Chaucer, *The Canterbury Tales*, dans *The Riverside Chaucer*, *op. cit.*, p. 239 ; *Les contes de Canterbury*, *op. cit.*, p. 493-532. Il existe de nombreuses études sur le *Conte de Mélibée* : voir par exemple Amanda Walling, « "In hir tellyng difference" : gender, authority, and interpretation in the Tale of Melibee », *The Chaucer Review*, 40/2, 2005, p. 163-181 ; Misty Schieberle,

*exempla* de sa *Confessio amantis*, poème encyclopédique fleuve aux accents politique<sup>46</sup>, ont clairement lié ces thématiques à la question du conseil féminin – conseil éventuellement reconnu comme possible dans l’intimité du couple mais qui, dans ces cas présents, dépassent justement la sphère de l’intime pour déborder dans l’espace politique de la cour. Hoccleve et Lydgate ne développent pas aussi explicitement ces thèmes – au moins dans les textes considérés dans le présent article – mais présentent néanmoins quelques éléments de réflexion. Chez Lydgate, les tentatives de femmes pour prodiguer des conseils sont généralement des échecs. Le cas le plus flagrant est celui d’Andromaque tentant de persuader Hector de ne pas se rendre sur le champ de bataille après avoir rêvé de sa mort<sup>47</sup>. Elle doit finalement se tourner vers Priam, qui n’est pas davantage écouté par Hector.

En revanche, les femmes – surtout celles qui sont critiquées – servent à affirmer une autre forme d’autorité, et par là une légitimité du conseil, celle de Lydgate lui-même, qui se positionne par rapport à son autorité, Guido delle Colonne, mais aussi par rapport à Chaucer. Les accusations de Guido, on l’a vu, permettent certes à Lydgate de se présenter comme un défenseur des femmes mais constituent aussi une manière parmi d’autres de s’autolégitimer en tant que clerc savant possédant la stature nécessaire pour conseiller le prince. Cette autolégitimation est renforcée par son évocation de Chaucer. En effet, l’essentiel des louanges de Chaucer dans le *Troy Book* intervient lors des passages sur Criseïde et Lydgate est là quelque peu retors : il explique qu’il

---

*Feminized Counsel and the Literature of Advice in England, 1380-1500*, Turnhout, Brepols, 2014, chapitre 3.

<sup>46</sup> John Gower, *Confessio amantis*, 3 vol., éd. Russell A. Peck, Kalamazoo, TEAMS, 2000-2004 [en ligne : <http://d.lib.rochester.edu/teams/publication/peck-confessio-amantis-volume-1>]. Voir Misty Schieberle, *Feminized Counsel...*, *op. cit.* ; eadem, « ‘Thing which a man mai noight areche’ : women and counsel in Gower’s *Confessio amantis* », *The Chaucer Review*, 42/1, 2007, p. 91-109.

<sup>47</sup> John Lydgate, *Troy Book*, livre III, vers 4889-5020.

ne va pas développer l'histoire de *Troilus and Criseyde* puisque son maître, la fleur des poètes, l'a déjà fait<sup>48</sup>. Mais cela ne l'empêche pas de la raconter à nouveau, en suivant le récit de Guido, plus sévère que Chaucer envers Criseïde :

*The boole story Chaucer kan yow telle  
 Yif nat ye liste, no man bet alyue,  
 Nor the processe halfe so wel discryue :  
 For he onre englishe gilte with his saves,  
 Rude and boistous firste be olde daves,  
 That was ful fer from al perfeccioun,  
 And but of litel reputacioun,  
 Til that he cam, & thorough his poetrie,  
 Gan oure tonge firste to magnifie. [...]  
 And where I lefte, I wil ageyn of Troie  
 The story telle, & first how that Guydo  
 With-in his boke speketh Troylus to,  
 Rebukyng hym ful vncurtlesly,  
 That he so sette his herte folili  
 Vpon Cryseide, ful of doubilnes.*

Chaucer peut vous dire toute l'histoire si elle vous plaît – aucun homme vivant n'est meilleur et ne peut exposer le récit à moitié aussi bien. Car il a, avec ses écrits, adorné l'anglais, autrefois rude et rustique dans les anciens dits – jusqu'à ce qu'il vienne et ne commence, par sa poésie, à magnifier notre langue [...].

Et au point où je m'étais arrêté, je vais reprendre le récit de Troie, et d'abord sur la manière dont Guido a dans son livre parlé de Troilus, en le réprimandant avec une grande discourtoisie pour avoir fixé son cœur, follement, sur Criseïde, pleine de duplicité<sup>49</sup>.

D'une certaine manière donc, tout en construisant Chaucer comme le père de la littérature anglaise, il s'en dégage en affirmant la validité de sa propre œuvre<sup>50</sup>. Et il est frappant

<sup>48</sup> *Ibid.*, livre II, vers 4677-4735 et livre III, vers 4196-4263.

<sup>49</sup> John Lydgate, *Troy Book*, livre III, vers 4234-4242 et 4264-4269.

<sup>50</sup> Ce procédé est particulièrement visible dans une autre œuvre de Lydgate, le *Siege of Thebes*, dont le prologue met en scène Lydgate en

que Hoccleve, autre grand précurseur de la construction de la figure de Chaucer comme père de l'anglais, fasse également précéder son long développement sur les femmes par une louange de Chaucer, à la fin de la section précédant celle sur la paix, qui porte sur le conseil (vers 4978-5012). Selon Catherine Batt, il faut y voir un parallèle implicite avec les réflexions sur le conseil et l'autorité présentes dans le *Conte de Mélibée*<sup>51</sup>.

En outre, Hoccleve emploie d'autres procédés différents afin de s'affirmer en tant que conseiller du prince – mais notons qu'il n'est pas tout à fait dans la même position sociale dans la mesure où c'est un laïc membre de l'administration royale, alors que Lydgate est un moine reconnu d'une des plus importantes abbayes anglaises, l'abbaye de Bury St Edmunds. En effet, sa *persona*, selon Catherine Batt et surtout Andrew Lynch, révèle des traits considérés comme féminins, ou du moins non masculins, en particulier lorsqu'il confesse une certaine forme de lâcheté<sup>52</sup>. Or, selon Lynch, et je le rejoins sur ce point, cette construction doit être reliée à ses positions en faveur de la paix – assez tranchées par rapport à celle d'Henri V.

### 3. Paix dans les ménages, paix dans les royaumes

La question du mariage est importante chez Hoccleve. Dès le prologue, on trouve un développement assez long sur les vertus du mariage (vers 1447-1771), à partir de l'exemple du narrateur qui confesse s'être marié par amour, bien qu'il ait

---

membre de la troupe des pèlerins des *Canterbury Tales* de Chaucer : voir Daniel T. Kline, « Father Chaucer and the "Siege of Thebes" : Literary Paternity, Aggressive Deference, and the Prologue to Lydgate's Oedipal Canterbury Tale », *The Chaucer Review*, 34/2, 1999, p. 217-235 ; Scott Morgan Straker, « Deference and Difference : Lydgate, Chaucer, and the Siege of Thebes », *Review of English Studies*, new serie, 52, 2001, p. 1-21.

<sup>51</sup> Catherine Batt, « Hoccleve and... Feminism... ? », art. cité, p. 78-81.

<sup>52</sup> *Ibid.* ; Andrew Lynch, « Manly Cowardyse : Thomas Hoccleve's peace strategy », *Medium Aevum*, 73/2, 2004, p. 306-323.

souhaité à l'origine embrasser la prêtrise. Le vieil homme, tout en reconnaissant que cette dernière est supérieure, démontre toutefois au narrateur qu'il vaut mieux être un bon mari qu'un mauvais prêtre ; et il énumère les conditions nécessaires pour ce faire, y compris sur le plan de la sexualité, avant de se lancer dans un violent réquisitoire contre les mariages liés à la cupidité. Il dénonce également les mariages arrangés de l'aristocratie. Selon Isabel Davis, Hoccleve construit pourtant, dans le *Regement* et dans d'autres de ses œuvres, un idéal clérical éloigné des préoccupations maritales<sup>53</sup>. Cela me semble toutefois discutable, surtout si l'on met en parallèle ce développement du prologue avec la section du miroir proprement dit sur la paix, d'autant qu'il existe chez Hoccleve, comme je l'ai montré ailleurs, un lien intime entre le *regimen* du sujet et celui du prince<sup>54</sup>. Dans cette section, Hoccleve dénonce avec virulence la guerre civile<sup>55</sup> ; or, les premières critiques interviennent juste après le passage sur les

---

<sup>53</sup> Isabel Davis, *Writing Masculinity...*, *op. cit.*, p. 156 : *Hoccleve describes himself, most notably in the Regement and the Series, as a representative of the first estate, and can certainly assimilate himself on the basis of the work he does ; his marital status, however, is something of an obstruction, and in order to manoeuvre around it he credits his narrators, his representatives in the text, with a sexual disinterest [...] Singularly amongst the authors investigated in this volume, Hoccleve regards women only as distractions, impediments and embarrassments.*

<sup>54</sup> Aude Mairey, « Thomas Hoccleve ou l'ambiguïté de l'autorité poétique », dans Jean-Philippe Genet (dir.), *La légitimité de l'implicite*, Rome et Paris, École Française de Rome-Publications de la Sorbonne, 2015, 2 vol., t. 1, p. 337-355. Voir également Nicholas Perkins, *Hoccleve's Regement of Princes...*, *op. cit.*, p. 126-150.

<sup>55</sup> Voici la structure générale de cette section : vers 5069-5103 – les fausses paix ; vers 5104-5194 – réflexion sur les femmes ; vers 5195-5236 – importance de la concorde et de la paix au sein d'un pays ; vers 5237-5250 – l'avarice est une des causes de la discorde ; vers 5251-5285 – Fauvel en est une autre ; vers 5286-5320 – retour sur la guerre civile et les exemples contemporains sont faciles à trouver, par exemple pour la France ; vers 5321-5348 – les ravages de la guerre entre la France et l'Angleterre ; vers 5349-5376 – les biens amassés ne servent à rien face à la mort (exemple de la mort d'Alexandre) ; 5377-5439 – appel final à la paix.

femmes évoqué plus haut<sup>56</sup>, qui se termine par une célébration de la nécessaire harmonie au sein du couple :

*Thogh a womman hir housbonde contrarie  
In his opinioun erroneus,  
Shul man for that deeme hir his adversarie ?  
Straw ! be he nevere so harrageous,  
If he and shee shul dwellen in oon hous,  
Good is he suffre ; therby pees may sprynge ;  
Housbondes pees is peisible suffrynge. [...]*

*Werre withyn ourself is moost harmful  
And perillous, and moost is ageyn kynde ;  
Therwith this land hath wrastled many a pul ;  
The smert is swich, it may nat out of mynde,  
For it hath cast our welthe fer behynde,  
And ferther wole but tho werres stynte ;  
No good may come of werres wrathful dynte.*

Bien qu'une femme contredise son mari sur ses opinions erronées, un homme va-t-il pour autant la juger comme une adversaire ? Baste ! Qu'il ne soit pas si récalcitrant : si lui et elle doivent vivre dans la même maison, il doit bien le souffrir ; c'est alors que la paix peut jaillir – la paix des maris est d'endurer paisiblement. [...]

La guerre entre nous est fort nuisible et périlleuse et elle est vraiment contre nature. Ainsi cette terre a-t-elle connu bien des luttes. La douleur est telle qu'elle ne peut quitter mon esprit, car cela a rejeté bien loin notre prospérité et cela continuera si ces guerres ne cessent pas ; rien de bon ne peut venir des durs coups de la guerre<sup>57</sup>.

On le voit, le parallèle entre les luttes conjugales et la guerre civile est net. Et il peut être poursuivi car, dans les deux cas, pour Hoccleve, une des causes principales tant de la guerre civile que d'un mauvais mariage est la cupidité (vers 5237-5250) – la dénonciation de cette dernière étant déclinée

<sup>56</sup> Voir *supra*.

<sup>57</sup> Thomas Hoccleve, *Regement of Princes*, vers 5188-5194 et 5230-5236.

de bien des manières dans le poème, y compris en lien avec la flatterie et la fausseté.

On peut bien sûr voir dans ces passages une critique des femmes dominatrices. Mais il faut aussi mettre ces vers en relation avec la suite du *Regement*. Car Hoccleve déplore non seulement le désordre civil – en Angleterre *et* en France<sup>58</sup> – mais aussi, dans les vers qui suivent, la guerre entre les deux royaumes sous la forme d'une apostrophe vibrante à leurs princes (ce qui montre au passage que ce n'est pas un propagandiste zélé même s'il légitime les Lancastriens<sup>59</sup>) :

Of France and Engeland, o cristen princes, [...]
 If that of yow mighte be red or songe
 That yee were oon in herte, ther nis tonge
 That mighte expresse how profitable and good
 Unto al peple it were of Cristen blood.

Yee hem ensamplen, yee been hir miroures ;
 They folwen yow. what sorwe lamentable
 Is causid of your werres sharpe shoures
 Ther woot no wight ; it is irreparable.
 O noble cristen princes honorable,
 For Him that for yow souffred passioun,
 Of Cristen blood haveth compassioun !

Ô princes chrétiens de France et d'Angleterre, [...] si de vous l'on pouvait lire ou chanter que vous êtes unis de cœur, aucune langue ne pourrait exprimer à quel point ce serait bon et profitable pour l'ensemble du peuple chrétien. Vous êtes leurs exemples, leurs miroirs ; ils vous suivent. Quelle lamentable tristesse est causée par vos guerres et vos durs assauts – personne ne le sait ; c'est irréparable. Ô nobles et honorables princes chrétiens, pour celui qui a pour vous enduré la passion, ayez de la compassion pour le sang chrétien !<sup>60</sup>

<sup>58</sup> Il s'adresse directement à la France personnifiée aux vers 5290-5299.

<sup>59</sup> Voir sur ce point Jennifer Nuttall, *The Creation of Lancastrian Kingship...*, *op. cit.* ; Aude Mairey, « Littérature, esthétisation et politique... », art. cité.

<sup>60</sup> Thomas Hoccleve, *Regement of Princes*, vers 5321-5334.

Ce passage ne relève pas, me semble-t-il, de la simple convention, surtout si l'on relie ces vers aux événements de 1411-1412 et à la carrière militaire déjà bien remplie du prince Henri. Et comme partie importante de la solution, Hoccleve propose ensuite, sous l'égide de Brigitte de Suède († 1373), sainte dont les *Révélation*s étaient bien connues en Angleterre, un mariage, en des termes qui semblent directement adressés à Henri<sup>61</sup> :

*“But verray pees may be had by no way  
But if trouthe and justice loved be ;  
And for that o kyng hath right, forthy may  
By matrymoyn pees and unitee  
Been had – Crystes plesauce is swich. thus he  
That right beir is may the reme rejoise,  
Cessyng al stryf, debat, or werre, or noyse.”*

*Now syn the weye is open, as yee see,  
How pees to gete in vertuous maneere,  
For love of him that dyde upon the tree,  
And of Marie, his blisful modir deere,  
Folwith that way and your stryf leye on beere ;  
Purchaceth pees by way of mariage,  
And yee therin shul fynden avantage.*

“Mais il ne peut y avoir de véritable paix si la vérité ne sont pas aimées ; et pour qu'un roi soit de droit, il doit y avoir, par l'union matrimoniale, la paix et l'unité – c'est le plaisir

---

<sup>61</sup> Sur Brigitte de Suède et son œuvre, voir par exemple Julia B. Holloway, *Saint Bride and her book : Birgitta of Sweden's Revelations*, Cambridge, D. S. Brewer, 2000. Le texte a d'ailleurs été traduit en moyen anglais : *The Liber Celestis of St. Bridget of Sweden*, éd. Roger Ellis, Oxford, Oxford University Press (Early English Text Society, ordinary series 291), 1987. La référence est d'autant plus significative qu'Henri V a fondé la seule abbaye brigittine anglaise, l'abbaye de Syon, en 1415, qui devint rapidement un grand foyer de dévotion : voir Neil Beckett, « St Bridget, Henry V and Syon Abbey », dans James Hogg (dir.), *Studies in St. Birgitta and the Brigittine Order, Analecta Cartusiana*, 35/39, 2 vol., t. 2, p. 125-150. Voir également Edward A. Jones et Alexandra Walsham (dir.), *Syon Abbey and its Books : Reading, Writing and Religion, c. 1400-1700*, Woodbridge, Boydell Press, 2010.

du Christ. Ainsi, celui qui est le vrai héritier peut réjouir le royaume, arrêtant toute lutte, débat, guerre ou clameur”. Maintenant que la voie est ouverte, comme vous le voyez, pour obtenir la paix de vertueuse manière, par amour de celui qui est mort sur la croix, et de Marie sa chère mère bénie, suivez cette voie et mettez vos luttes de côté : recherchez la paix par la voie du mariage et vous y trouverez un complet avantage<sup>62</sup>.

Il se trouve, cela a été noté en introduction, que le prince Henri est encore célibataire au moment où écrit Hoccleve et que, dans ces conditions, les négociations diplomatiques récurrentes s’accompagnent de discussions en vue d’un mariage. On sait que, dès 1406, un mandat est confié à l’évêque de Winchester pour négocier un mariage entre Henri et une fille du roi de France<sup>63</sup> ; on sait aussi qu’en 1411-1412, Henri négocie avec le duc de Bourgogne et que l’on discute d’un possible mariage entre Henri et une des filles du duc ; on sait enfin que, dès la fin de 1413 et en 1414, un mariage entre Henri et Catherine de Valois est mis sur la table des négociations par les Anglais – mariage qui ne se concrétisera toutefois qu’en 1420, comme on le sait. Bref, le fait que le mariage soit intimement lié à la paix n’est pas une idée neuve<sup>64</sup>. Mais ce lien prend ici, me semble-t-il, une résonance tout à fait contemporaine. Et la structure particulière de la section sur la paix – même si elle n’est pas dénuée d’ironie –,

---

<sup>62</sup> Thomas Hoccleve, *Regement of Princes*, vers 5391-5404.

<sup>63</sup> Thomas Rymer, *Foedera, conventiones, literæ, et cujuscunque generis acta publica, inter reges Angliæ*, vol. 8, Londres, 1739, p. 435 [en ligne : <http://www.british-history.ac.uk/rymer-foedera/vol8>].

<sup>64</sup> Voir Nicolas Offenstadt, « Les femmes et la paix à la fin du Moyen Âge : genre, discours, rites », dans *Le règlement des conflits au Moyen Âge. 31<sup>e</sup> congrès de la SHMESP*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 317-333. Ce lien est particulièrement important dans le cadre des relations franco-anglaises : il y a eu, rien qu’entre 1395 et 1445, trois mariages entre rois anglais et princesses françaises : voir Manuel Guay, « Du consentement à l’*affectio maritalis* : quatre mariages princiers (France-Angleterre, 1395-1468) », *Revue historique*, 650/2, 2009, p. 291-319.

en résonnance avec les développements sur le mariage dans le prologue, me paraît renforcer singulièrement l'attachement de Hoccleve pour la paix qui n'est pourtant pas une priorité d'Henri V<sup>65</sup>.

Dans le *Troy Book*, les choses sont un peu moins nettes, même si, comme dans d'autres récits troyens contemporains<sup>66</sup>, le rapt des femmes est une cause essentielle de la folie des hommes et de la guerre, comme le souligne Lydgate dans sa conclusion :

*Ravysshyng of wommen for delyt,  
Rote of the werre and of mortal despit,  
Fals mayntenaunce of avouterye,  
Many worthi causyng for to dye.*

Le rapt des femmes pour le plaisir est une racine de la guerre et d'un mépris mortel ; la maintenance fallacieuse de l'adultère cause la mort de bien des valeureux<sup>67</sup>.

Et le lien entre le mariage et la paix apparaît à plusieurs reprises dans le récit, même si l'exemple le plus développé, il faut en convenir, est un échec cuisant puisqu'il s'agit de la tentative avortée du mariage entre Achille et Polyxène, d'ailleurs négocié par Hécube, qui conduira, après la destruction de Troie, au meurtre sacrificiel de Polyxène par le fils d'Achille.

À la fin du *Troy Book*, toutefois, la valeur de la femme parfaite, en lien avec sa fidélité conjugale, est soulignée en la personne de Pénélope, dépeinte de manière extrêmement positive, telle l'incarnation de la féminité dans ses meilleurs

<sup>65</sup> Sur ce point, voir également Aude Mairey, « Les poètes lancastriens : quel engagement pour la paix ? », à paraître dans Jean-Philippe Genet, Patrick Boucheron et Étienne Anheim (dir.), *De Dante à Rubens : l'artiste engagé ? (v. 1300-v. 1640)*, Paris, Publications de la Sorbonne.

<sup>66</sup> Sur ce point, voir notamment James Simpson, *The Oxford English Literary History, 2. 1350-1547. Reform and Cultural Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p. 89-95.

<sup>67</sup> John Lydgate, *Troy Book*, livre V, vers 3557-3560.

aspects (livre v, vers 2111-2219) ; et cette célébration est d'autant plus frappante que ce portrait intervient peu avant la conclusion de Lydgate qui y célèbre – on est désormais en 1420 – Henri V en roi glorieux, conquérant et chevaleresque en diable, mais aussi en faiseur de paix, et ce en lien avec son mariage avec Catherine de Valois, ainsi présentée par le poète :

*And on that is called Kateryne [...]  
Shal be mene atwixe bothe two,  
Of grace enprentid in hir wommanbede,  
That to compleyne we shal have no nede.  
And I hope hir gracious arryvaile  
Into this lond shal so moche availe  
That joie, honour, and prosperité  
Witbout trouble of al adversité  
Repeire shal...*

Et celle qui est appelée Catherine [...] sera l'intermédiaire entre ces deux [royaumes], avec la grâce imprimée dans sa féminité – et nous n'aurons pas besoin de nous plaindre. Et j'espère que sa gracieuse arrivée sur cette terre permettra vraiment que la joie, l'honneur et la prospérité reviennent, sans trouble de l'adversité...<sup>68</sup>

Ce passage peut sans doute être interprété comme une flatterie patente et conventionnelle, mais il me semble qu'il y a là un peu plus, ne fût-ce que parce que Lydgate insiste à plusieurs reprises, au-delà de ce court extrait, sur son espoir que la paix règnera véritablement grâce à ce mariage, et aussi parce qu'une grande partie de l'œuvre de Lydgate est marquée par la peur de la division et de la guerre civile.

Il existe donc, indéniablement, dans le *Regement* et dans le *Troy Book*, des passages pouvant prêter le flanc à l'accusation d'antiféminisme, ce qui n'a d'ailleurs pas échappé à certains contemporains, comme le suggèrent par exemple les

---

<sup>68</sup> John Lydgate, *Troy Book*, livre V, vers 3423-3432

annotations marginales d'un manuscrit d'une autre œuvre de Lydgate, *The Fall of Princes*, une adaptation-fleuve du *De casibus* de Boccace<sup>69</sup>. J'espère avoir montré, toutefois, que ces passages doivent être inscrits dans l'ensemble des réflexions de ces deux auteurs, dont les conceptions genrées – c'est-à-dire non seulement ce qui concerne la condition de femme mais aussi la condition d'homme – dépassent largement les stéréotypes, en lien avec un contexte contemporain troublé. Mais au-delà des événements de 1411-1412 et de l'affaire du mariage d'Henri V, ces textes nous disent aussi quelque chose des négociations nécessaires pour naviguer entre des traditions cléricales bien ancrées et les réalités des évolutions politiques, culturelles et sociales de l'Angleterre du XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>69</sup> Pour une présentation en français de cette adaptation, voir Aude Mairey, « Boccace en Angleterre : la *Fall of Princes* de John Lydgate (1421-1428) », à paraître dans Barbara Fleith, Réjane Gay-Canton et Géraldine Veysseyre (dir.), en collaboration avec Aude Mairey et Audrey Pérard, *De l'(id)entité textuelle au cours du Moyen Âge tardif (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, à paraître aux éditions Classiques Garnier. Sur le manuscrit annoté (Oxford, Bodleian Library, Fairfax 16), voir Eleonor Prescott Hammond, « A Reproof of Lydgate », *Modern Language Notes*, 26, 1911, p. 74-76.